

## CHALLENGE ENTREPRISES

Le club "TRIATHLON 61 ARGENTAN", propose aux personnes d'une même entreprise, d'une même corporation, de pratiquer le triathlon de manière ludique et conviviale en combinant les résultats obtenus par chaque personne d'une même entreprise ou corporation sur les épreuves du 3 septembre.

### EPREUVE DECOUVERTE (en individuel ou en relais)

- NATATION : dans le bassin de 25 mètres du centre aquatique,
- VELO ou VTT : sur un parcours aller/retour plat entre le hall des expositions d'Argentan et la commune de JUVIGNY, empruntant la rue du Paty, la route d'Alménêches
- COURSE A PIED : sur un parcours sans difficulté autour du champ de foires.

Les épreuves proposées sont organisées dans le respect des règles de la Fédération Française de Triathlon,.

### CHALLENGE ENTREPRISES

Les résultats obtenus sur l'épreuve "DECOUVERTE" en individuel ou en relais sont cumulés pour donner un résultat unique permettant de classer par entreprise ou corporation.

Le principe proposé est de favoriser les entreprises ou corporations avec le plus grand nombre de personnes participant au triathlon DECOUVERTE

Chaque participant rapportera chacun une bonification de points en fonction de la place obtenue au classement final.

L'ensemble des bonifications de points obtenues en participation individuelle ou en relais à trois seront additionnées pour donner le résultat final de l'entreprise ou de la corporation, ainsi tous les participants seront associés à la performance commune.

### MODE DE CLASSEMENT

#### BONIFICATIONS PAR LE NOMBRE

Bonification point par point pour chaque participant.

#### CLASSEMENT PAR LA PERFORMANCE

Les temps de course des deux membres de l'équipe participant en individuel, les mieux classés, sont pris en compte pour le classement général.



# TRIATHLON D'ARGENTAN

## CHALLENGE ENTREPRISES

### REGLEMENT

#### ARTICLE 1

Chaque Entreprise ou corporation prend le départ du Triathlon avec un handicap de 900 points qu'il faut faire diminuer.

#### ARTICLE 2

L'entreprise ou la corporation classée en tête sera celle ayant à l'arrivée le moins de points au compteur, compte tenu des pénalités et bonifications obtenues sur l'épreuve DECOUVERTE et ainsi de suite pour les entreprises et corporations classées à la suite.....

#### ARTICLE 3

Le temps du membre de l'entreprise le mieux classé en individuel sur le triathlon "DECOUVERTE" est ajouté aux 900 points de départ

Compte tenu de cette disposition, seules les entreprises ayant au moins un membre participant au triathlon "DECOUVERTE" en individuel seront prises en compte pour le classement du challenge entreprises

#### ARTICLE 4

Sont ensuite déduits :

- a) - 15 points de bonification pour la participation au triathlon "DECOUVERTE" en individuel de chaque membre masculin de l'entreprise
- b) - 20 points de bonification pour la participation au triathlon "DECOUVERTE" en individuel de chaque membre féminin de l'entreprise
- c) - 5 points de bonification pour la participation de chacun des membres de l'entreprise au triathlon "DECOUVERTE" en relais à trois

#### ARTICLE 5

En cas d'égalité de points l'ordre de classement se fera en fonction du plus grand nombre de participations pour une même entreprise

#### ARTICLE 6

En cas d'égalité de participations et de points, les entreprises seront classées à égalité.

Le trophée sera remis à l'entreprise en fonction de la place (classement homme ou classement femme) obtenue par le membre de l'entreprise le mieux classé en individuel sur le triathlon "DECOUVERTE"